

Titre professionnel Maçon

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

BTP CFA 40

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme
(Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour : › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation. › Travailleurs handicapés › Sportifs de haut niveau, › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le maçon est chargé de construire à partir de plans et de consignes, les fondations, les murs, les planchers et les éléments en béton armé constitutifs de bâtiments qui peuvent avoir des destinations variées (logements individuels, petits collectifs, tertiaires, industriels, agricoles ou techniques). Il peut réaliser également des aménagements extérieurs tels que murs de clôture, terrasses, trottoirs, etc.

Contenu et modalités d'organisation

La Formation se compose de 3 blocs de compétences. Compétences Professionnelles : Bloc 1 : Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel ? Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manportables ? Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ? Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel Bloc 2 : Construire des ouvrages en maçonnerie ? Bâti des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces ? Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre ? Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis ? Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels ? Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages Bloc 3 : Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis ? Poser un plancher poutrelles hourdis ? Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales ? Mettre en place les armatures de dallages et planchers ? Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers ? Réaliser les aspects de surface et chapes
Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles : ? Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied ? Formation réglementaire « amiante » SS4 Matières orientées vers le professionnel : ? Communication professionnelle ? Raisonnement mathématique et scientifique ? Environnement numérique ? Prévention Sécurité

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel maçon - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Après le TP Maçon il est possible d'entrer dans la vie active ou de poursuivre sa formation sur un diplôme ou titre professionnel de niveau 3 en 1 an ou vers un diplôme ou titre professionnel de niveau 4 (ex : BP Maçon, TITRE PRO Chef d'Equipe Gros Oeuvre)

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00429750	du 01/09/2024 au 31/07/2025	Morcenx-la-Nouvelle (40)	BTP CFA 40		Non éligible	
00556705	du 01/09/2025 au 31/07/2026	Morcenx-la-Nouvelle (40)	BTP CFA 40		Non éligible	